

Courtemelon, le 15 juin 2012

## **BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N°7/2012**

### **BLÉ D'AUTOMNE**

**Stade** : fin floraison à maturité laiteuse (CD 69 à 75).

#### **État sanitaire, maladies fongiques**

Dans les parcelles extenso et dans beaucoup de parcelles ayant reçu une protection fongicide, la septoriose du feuillage s'est très fortement développée à la faveur des pluies. On la trouve sur tous les étages foliaires et certaines cultures sont déjà fortement endommagées. La rouille brune est aussi présente, mais dans une moindre mesure et la rouille jaune est apparue depuis quelques temps, occasionnant des dégâts parfois spectaculaires. Il est important de contrôler ses cultures afin d'analyser la situation et de remettre en cause la stratégie utilisée.

➔ **Nous vous prions de nous signaler les attaques de rouille jaune.**

**Pucerons** : les pucerons sont restés peu abondants sur les épis et n'ont donc causé aucun problème.

➔ **Aucune intervention n'entre plus en considération.**

### **POMME DE TERRE**

**Stade** : couverture des lignes à début floraison pour les plus avancées.

**Mildiou** : la situation est la suivante :

- les conditions météorologiques sont très favorables au mildiou depuis une douzaine de jours ;
- plusieurs foyers sont signalés sur le Plateau suisse ; d'autres vont probablement apparaître, mais aucun n'est à déplorer dans notre région.

➔ Le risque est en définitive important. En effet, le potentiel infectieux est actuellement absent, mais les vents pourraient l'apporter. D'un autre côté, les conditions semblent devoir rester humides. La situation réactualisée peut être consultée sur [www.phytopre.ch](http://www.phytopre.ch).

#### Conseils de lutte préventive contre le mildiou

##### **Toutes régions et toutes variétés :**

- commencez (sur les variétés les moins sensibles) ou continuez la protection jusqu'au défanage (y compris) à l'aide de produits de contact (résistants au lessivage), pénétrants ou translaminaires. N'utilisez plus de produits systémiques dès la floraison ;
- respectez les intervalles préconisés entre deux traitements et tenez compte des précipitations (voir la fiche agridea 4.53 - 4.54, mars 2011) ;
- utilisez un volume de bouillie suffisant (min. 300 l/ha) et réglez correctement le pulvérisateur ;
- utilisez des produits pénétrants ou translaminaires si nécessaire (retard dans l'application du traitement ou si vous n'êtes pas encore intervenu) ;
- **en cas d'attaque** : arrachez ou défanez les plantes atteintes et traitez 2 fois à 3-4 jours d'intervalle avec un produit pénétrant ou translaminaire auquel vous ajouterez un produit à effet anti-sporulant (Electis, Mapro ou Ranman) : les deux produits à pleine dose ;
- **pommes de terre primeur** : n'oubliez pas de respecter les délais d'attente avant la récolte ;
- **en agriculture biologique**, utilisez des produits à base de Cuivre, en tenant compte de la dose totale de maximum 4 kg/ha de Cuivre par an.

➔ **Contrôlez régulièrement vos cultures et avisez-nous en cas d'attaque ! Vous pourrez ainsi faire confirmer votre diagnostic et nous serons au courant de l'évolution de l'épidémie.**

**Doryphores** : les premiers adultes ont été observés. Contrôlez régulièrement vos cultures : observez 10 x 5 plantes se suivant et regardez sous les feuilles. Le seuil est de 30 % des plantes avec des larves et/ou des pontes, ou 1 à 2 foyers par are. Les ICI (Rimon, Nomolt) et Novodor sont efficaces sur de jeunes larves (< 5 mm). Dès l'apparition de larves de plus de 5 mm, préférez Audienz. Ces produits peuvent être utilisés en PER sans autorisation.

➔ Voir aussi la fiche agridea 4.63 (mars 2010).

**Tournesol** : stade : 8 à 14 feuilles à "bouton étoilé" (CD 51). La période de sensibilité aux **pucerons** est dépassée. À noter qu'ils ont été particulièrement peu nombreux.

Nous rappelons la possibilité de lutter à titre préventif contre le **phoma**, voire le phomopsis et la sclérotiniose, à l'aide d'un fongicide à appliquer au stade "bouton étoilé".

→ Voir la fiche agridea 8.53 (mars 2012).

→ Laissez un témoin en cas d'intervention.

**Tabac** : bien qu'aucun cas de **mildiou** ne soit pour l'instant signalé en Europe, le risque est bien présent. Pensez à protéger vos cultures.

Les premières colonies de **pucerons** ont été repérées. Si le seuil de 5 % de plantes colonisées est dépassé, traiter avec un insecticide autorisé en PER (Plenum, pirimicarbe) ou avec les néonicotinoïdes (Actara, Confidor, Gazelle, Bazooka), au bénéfice d'une autorisation générale, donnée pour cette année par les services phytosanitaires cantonaux de FR, VD et JU.

→ **Consultez les directives pour la protection phytosanitaire du tabac.**

**Agrometeo** : ce réseau d'informations agrométéorologiques a récemment été complété par une station installée à Courtemelon.

→ voir sous : <http://www.agrometeo.ch/>

**Maïs** : les cultures ont souffert du froid. Attendez au moins 2 jours avant d'appliquer un **herbicide** sur les cultures qui en ont encore besoin. Le premier lâcher de **trichogrammes** est prévu entre le 26 et le 28 juin.

**Colza** : contrôlez l'état sanitaire des cultures : recherchez le **phoma** et la **sclérotiniose**, ainsi que les dégâts d'insectes (**gros charançon**, **méligèthe**). Observez les témoins.

Vous trouverez les résultats de l'enquête relative aux dégâts d'altise observés en sortie d'hiver sur le site de la FRI. En résumé, c'est bel et bien l'altise qui est la principale cause des dégâts observés, du fait certainement du temps exceptionnellement chaud de l'automne dernier.

**Chardons** : la floraison des chardons des champs sera à éliminer dans toutes les cultures (herbages et jachères compris).

**Séneçon jacobée** : cette plante toxique, appelée aussi herbe de St-Jacques est en fleurs en plaine (fleurs composées jaunes, avec le centre orangé). Elle est à éliminer en l'arrachant ou en fauchant les zones infestées avant la mise à graine. On évitera en tout cas de laisser le bétail la consommer, à l'état sec ou frais.

Station phytosanitaire cantonale

**A**

**P.P.  
2800 Delémont**

Case Postale 65  
2852 Courtételle  
T 41 32 420 74 20  
F 41 32 420 74 21  
info@frij.ch  
www.frij.ch

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE